

RECHERCHE DE GAZ NATUREL PROJETS DE FORAGES DANS LE GROS-DE-VAUD

Cet été, par courrier tout-ménage*, les habitants des villages concernés (**Thierrens, Dommartin et Sullens**) ont été informés directement par le consortium **PEOS-SEAG** de leurs projets de forages, annonçant le début des travaux pour l'automne 2014. Dans la presse*, Madame Jacqueline De Quattro, a promptement ridiculisé ces annonces précipitées et démenti que PEOS-SEAG ait même entamé les démarches nécessaires. Mais depuis cet automne elle semble prendre au sérieux les projets de forages et se rapprocher de la position du Centre patronal vaudois : « s'il s'avère que les nouvelles technologies peuvent extraire du gaz naturel en respectant l'environnement, il ne faut pas leur fermer la porte ». Les autorités communales se sont peu ou pas exprimées. Elles ont été informées par des responsables cantonaux et semblent leur faire confiance.

Les citoyens doivent-ils aussi « faire confiance » et laisser les autorités cantonales penser et décider pour eux ?

Dans le canton de Neuchâtel, la mobilisation citoyenne autour du projet de forage à Noiraigue a permis une prise de conscience nouvelle au sein du parlement, le renversement complet de son opinion et le vote en mai 2014 d'un moratoire de 10 ans sur tout forage d'hydrocarbures dans le canton.

Il est important que dans notre canton aussi une information sérieuse et complète soit à la disposition de tous et que **chacun puisse véritablement se faire une opinion**.

Les Verts vaudois, dans ce but, organisent une

Soirée sur les forages dans le Gros-de-Vaud Projection d'un film, informations et débat* Echallens, salle du Conseil au Château, le mardi 20 janvier à 19h30

Il s'agit de notre terre, de nos nappes phréatiques,
de ce que vous voulez pour vous et pour les générations à venir :

Venez nombreux !

Nos politiques réfléchissent dans une échelle de temps définie par les échéances électorales,
pour voir plus loin, la population doit se mobiliser !

Ressources en gaz naturel dans le canton de Vaud

En 2011, les autorités cantonales ont prescrit un **moratoire sur la fracturation hydraulique** et ont ainsi donné un coup d'arrêt au projet de l'entreprise suisse Petrosvibri (Holdigaz/Gaznat) lancé à Noville pour exploiter du **gaz naturel non conventionnel** sous le Lac Léman.

Le consortium **PEOS-SEAG** (90% texan, 10% suisse), après une campagne d'étude sismographique réalisée en surface en 2010-2011, souhaite maintenant réaliser 5 forages d'exploration profonds (3000 m) sur le plateau suisse, 4 dans le Gros-de-Vaud et 1 dans le canton de Berne. L'entreprise annonce rechercher du « **gaz naturel conventionnel** » ; pourtant en 2013, le vice-président de la Société anonyme pour le pétrole suisse (SEAG), M. Patrick Lahusen, s'est exprimé à plusieurs reprises dans la presse et a alors clairement expliqué que les ressources en gaz naturel du plateau suisse pouvaient désormais être exploitées grâce aux nouvelles techniques de fracturation de la roche, qu'en d'autres termes **il s'agit bien de ressources en gaz naturel non conventionnel (tight gas ou gaz de schiste)**.

Forage et fracturation, deux technologies bien distinctes

Un **forage** consiste à creuser un puits vertical, oblique, voire horizontal dans le sous-sol. Les déblais sont au fur et à mesure remontés à la surface par la circulation des boues de forage constituées d'eau, d'argile et d'additifs divers. Un forage ne doit pas permettre la circulation de fluides ou de gaz entre des couches géologiques différentes, le puits doit être parfaitement étanche particulièrement lorsqu'il traverse des zones abritant des nappes phréatiques.

Seul un forage profond permet de connaître véritablement les caractéristiques du sous-sol en un point donné et donc ses ressources énergétiques ou minérales. Le résultat d'un forage d'exploration intéresse donc non seulement le commanditaire des travaux, mais aussi l'Etat et l'ensemble des scientifiques concernés, particulièrement les géologues.

Les 5 forages projetés actuellement par PEOS SEAG sur le plateau suisse sont uniquement des forages d'exploration : ils seront trop étroits pour y installer un puits d'exploitation, mais ils sont beaucoup moins coûteux. Par contre en cas de succès, il faudra faire de nouveaux forages...

Lorsque les hydrocarbures (gaz ou pétrole) sont contenus dans des roches poreuses, l'extraction est aisée (le gaz monte tout seul!). Lorsqu'ils sont contenus dans des roches plus ou moins imperméables, il faut casser, fissurer la roche. On parle alors de **fracturation ou de stimulation de la roche** et les hydrocarbures sont dits « **non conventionnels** » (gaz de schiste, tightgas ou gaz de roche compacte).

Malgré la fracturation, seulement 10 à 20% des hydrocarbures peuvent être ensuite extraits, la rentabilité est bonne pendant les trois premières années et devient rapidement négligeable. Pour continuer à « produire », il faut donc forer de nouveaux puits et fracturer de nouvelles zones. Chaque fois d'importantes quantités d'eau et de nombreux additifs chimiques sont utilisés.

Quels sont les enjeux des forages projetés dans le Gros-de-Vaud ?

PEOS-SEAG ne va pas investir 25 millions** dans la région juste pour que la Suisse et ses géologues « améliorent leur connaissance du sous-sol ». S'il y a du gaz comme c'est probable, ils feront en sorte d'obtenir l'autorisation de l'exploiter ou sinon exigeront des dédommagements proportionnels aux profits imaginés et perdus...

Selon ses récentes déclarations à propos de Noville, Mme De Quattro semble quasiment convaincue qu'il soit possible maintenant de fracturer proprement le sous-sol : le lobby petro-gazier a bien travaillé. **Le moratoire vaudois sur le gaz de schiste décidé en 2011 sera-t-il donc bientôt abandonné ?**

Les technologies n'ont pourtant pas sensiblement évolué depuis 2011 et régulièrement de nouvelles études mettent en évidence les impacts désastreux des forages réalisés en Amérique du Nord. L'étanchéité des puits apparaît toujours plus comme un leurre, surtout à long terme : les puits abandonnés restent ou deviennent progressivement des sources de pollution pour le sous-sol, les nappes phréatiques et l'atmosphère.

En plus de ces dommages définitifs que nous léguerions bien égoïstement aux générations futures, n'oublions pas les risques sismiques, les très lourdes nuisances pendant les forages et les périodes de fracturation (bruits, lumières, odeurs, trafic intense, pollutions), les conséquences graves des accidents induits, l'énormité des déchets de forages à traiter, le déboisement, le bétonnage et le goudronnage dans une riche région agricole, etc, etc...

Que voulons-nous ? Que choisissons-nous ?

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

* Sur www.collectifvaldetravers.ch, une page est réservée au suivi des projets de forage dans le Gros-de-Vaud (presse, documents, liens).

Vous trouvez aussi sur ce site des informations générales sur les forages, la fracturation hydraulique (textes et vidéos) ainsi que de très nombreux liens pour approfondir le sujet.

** 25 millions CHF, c'est le coût total des 5 forages « slim hole » exploratoires prévus.